



## Déploiement en Haïti d'un **volontaire monégasque**

Dans le cadre du programme des Equipes de Réponse aux Urgences Humanitaires (ERU), un **volontaire**

de la

**Croix-Rouge monégasque**

, spécialisé dans le domaine de "l'eau et l'assainissement", s'est rendu en Haïti du 3 au 25 février 2013 pour aider à la remise en état des centres de traitement d'urgence suite au passage de l'ouragan Sandy.

En mars 2011, le Gouvernement Princier, la Croix-Rouge monégasque (CRM) et la Croix-Rouge française (CRF) signaient un Accord de coopération pour permettre aux équipiers de la CRM d'intégrer, en cas d'urgence, les ERU "soins de santé primaire" et "eau et assainissement" de la Croix-Rouge française.

Suite à l'ouragan Sandy qui a ravagé la partie Ouest d'Haïti, la CRF a demandé à la CRM de lui mettre à disposition un équipier spécialisé dans le domaine de l'eau et l'assainissement. M. Patrice Gambini, employé au sein de la SMEaux, a ainsi été déployé dans le pays du 3 au 25 février 2013. Sur place, il a rejoint des équipiers autrichiens et français.

Plusieurs tâches post-urgence et d'aide au développement lui ont été confiées : remise en état des centres de traitement d'urgence (CTU), réhabilitation et construction de latrines et de douches, mise en place de gouttières et de tuyaux plastiques pour la récupération d'eau de pluie, livraison de kits d'hygiène aux CTU et promotion de l'hygiène aux côtés de la Croix-Rouge haïtienne et du Ministère de la Santé Publique d'Haïti.

Écrit par Principauté de Monaco  
Jeudi, 14 Mars 2013 11:28 -

---

Interrogé sur sa mission, M. Gambini a déclaré : "Ce fut une excellente expérience tant sur le plan humain que technique. Outre de nouvelles connaissances intéressantes parmi les autres membres de la mission, le contact avec les populations locales a été vraiment enrichissant. Je suis très motivé pour consolider mon expérience internationale auprès de la Croix-Rouge à la suite de cette première mission en tant qu'ERU".

Il est à noter que la SMEaux a mis à disposition son employé sans contrepartie financière du Gouvernement Princier, un beau geste solidaire à souligner.

Rappelons que les ERU ont été créés par la Fédération Internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) pour intervenir sur des lieux de catastrophes en soutien à la société nationale de Croix-Rouge ou de Croissant Rouge ayant subi une catastrophe humanitaire. Le déploiement d'une ERU se fait en 48 heures, à l'issue d'une évaluation sur le terrain menée par une équipe spécialisée.